

Parcours Management des entreprises d'horticulture et du paysage

Présentation

Présentation

La formation proposée a été élaborée grâce au concours de l'UFR Sciences, l'UFR Droit, Economie et Sciences Sociales, le Lycée d'Enseignement Général et Technique Agricole le Fresne, et le CFPPA Angers Le Fresne. Ces établissements participent aux enseignements. Cette formation est destinée à des techniciens de l'Horticulture souhaitant acquérir une formation management et gestion des ressources humaines et à des chefs de culture de petites exploitations souhaitant devenir chefs d'entreprise.

Objectifs

- Former en un an, à des emplois de cadres (niveau II européen) se situant dans l'entreprise entre ceux occupés par les actuels ingénieurs et les techniciens supérieurs.
- Permettre au technicien :
 - d'acquérir une ouverture sur les évolutions scientifiques et techniques
 - d'être un organisateur capable de définir et de faire respecter les procédures de plus en plus précises et contraignantes
 - d'être un responsable d'équipe capable de mobiliser les hommes sur le projet d'entreprise
- Accès aux concours de l'enseignement agricole

Savoir faire et compétences

- Management et gestion des ressources humaines
- Organisation d'entreprise.
- Compétence commerciale appliquée à l'horticulture et au paysage.
- Compétences techniques approfondies en horticulture et aménagement paysager

Programme

Conditions d'accès

La formation par apprentissage ou contrat de professionnalisation est fortement encouragée.

Recrutement en Apprentissage et Contrat de Professionnalisation

Les dossiers de candidature sont disponibles auprès du [Centre de Formation Continue pour Adulte Angers Le Fresne](#).

Les candidatures sont à faire parvenir à ✉ [J. Maison](#) et ✉ [G. Coutier](#) dès le mois de janvier. Les étudiants sont recrutés après examen de leur dossier et un entretien avec un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Rythme d'Alternance : voir le calendrier de la formation

Période de formation : de septembre à septembre

Durée de la formation : 550 heures

Coût de la formation : 5500€ (+ frais d'inscription à l'UA). Pris en charge par l'entreprise.

Salaires :

Contrat de Professionnalisation :

moins de 21 ans : 989 € bruts mensuels (65% SMIC)

plus de 21 ans : 1217 € bruts mensuels (80 % SMIC)

Contrat d'Apprentissage :

moins de 21 ans : 624 € bruts mensuels (41% SMIC)

plus de 21 ans : 806 € bruts mensuels (53 % SMIC)

Recrutement en formation initiale

Dans la mesure des places restant disponibles, un recrutement en formation initiale sera effectué.

Les étudiants sont recrutés après examen de leur dossier et éventuellement entretien avec un jury composé d'enseignants et de professionnels

[Candidater via ecandidature du 22 avril au 19 juin 2019](#)

Public cible

- L2 Sciences et Technologies mention Sciences de la Vie
- DUT Génie Biologique
- BTSA Productions Horticoles, Aménagements Paysagers, Productions Végétales ou Technico-commercial

Et apr s

Insertion professionnelle

Con u en partenariat avec le monde professionnel, le cursus se caract rise par un contact  troit et permanent avec l'entreprise, en particulier gr ce   l'**Apprentissage** et aux **Contrats de professionnalisation**. Le cursus fait intervenir des professionnels de la fili re : producteurs, entrepreneurs ainsi que le Bureau Horticole R gional.

Contact(s)

Responsable(s)

Responsable p dagogique

Contact(s) administratif(s)

Autres contacts

Recrutement/Coordination/Lien entreprises

✉ [Jenny Maison](#)

Suivi administratif des apprentis et stagiaires

✉ [Gu nola Gautier](#)

Infos pratiques

- > **Composante** : Facult  des sciences
- > **Ouvert en alternance** : Non

Etablissement(s) partenaire(s)

[Etablissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles Angers Le Fresne-Segr ](#)

